



## GOUVERNANCE ET ARCHITECTURE DE LA FUTURE POLITIQUE DE COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE

### Ateliers de l'ARE sur les fonds structurels « Quelle politique de cohésion souhaitons-nous mettre en oeuvre après 2013? »

#### Objectif et fondements

Il existe un débat politique permanent au sein de l'ARE sur la future politique de cohésion. En décembre 2010 à Bruxelles, une conférence intitulée « *La cohésion en Europe: les régions relèvent le défi – Vers une politique régional visionnaire et innovante pour tous les européens.* »

Afin de préparer au mieux cette conférence et les futures négociations, il est impératif de préparer des propositions concrètes à apporter aux institutions européennes. Ces premières propositions devront bien entendu être enrichies par les expériences actuelles de ceux qui mettent les programmes en oeuvre.

Alors que la discussions sur la future forme de la politique de cohésion continue au niveau politique, un travail plus technique doit être fait au niveau des agents de terrain: qu'en est-il de possibles nouveaux indicateurs, de la participation d'acteurs privés dans les projets, des critères d'évaluations, de la mise en oeuvre des règles financières...?

L'objectif est double : identifier les problèmes et apporter autant de propositions de solutions que possible.

Les sujets identifiés comme questions clés à discuter sont :

- Les indicateurs
- La gouvernance, l'architecture et la mise en œuvre de la coopération territoriale.
- Les modalités de mise en œuvre et de contrôle des fonds structurels.

#### Procédure et structure de l'événement

1. Un certain nombre de régions membres de l'ARE qui se sont déjà d'une manière ou d'une autre impliquées dans les questions de politique de cohésion seront contactées et il leur sera proposé de charger l'un de leurs experts des fonds structurels européens de travailler avec leurs homologues d'autres régions européennes sur au moins l'une de ces questions.
2. Une liste de question et pistes de réflexion préalables sera envoyée aux participants et devra être remplie en préparation de chaque atelier.

3. L'étape suivante sera l'organisation de 3 ateliers, où les participants partageront leurs contributions sur chacun de ces sujets et discuteront de possibles propositions d'amélioration au niveau européen. Dans chaque atelier, un expert extérieur et un modérateur soutiendront le travail du groupe.

Chaque atelier devra compter environ 20 participants. La (les) langue(s) de travail seront déterminées selon les demandes et les langues parlées par les participants.

4. Après chaque atelier, le secrétariat de l'ARE diffusera un rapport et après le dernier atelier, un projet de conclusions qui sera envoyé pour commentaire à tous les participants puis présenté à la conférence de Bruxelles afin de nourrir les recommandations politique qui y seront faites.

**Calendrier :**

1<sup>e</sup> invitation et projet de programme envoyé à la mi-février 2010 aux régions identifiées. Une date et un lieu seront alors proposés pour le premier atelier.

Date limite pour répondre à l'invitation: 1<sup>st</sup> March

Une liste de question et pistes de réflexion préalables sera envoyée par le secrétariat le 1<sup>er</sup> mars

Date limite d'inscription au 1<sup>er</sup> atelier et pour renvoyer la contribution préalable: 29<sup>th</sup> March

Date du 1<sup>er</sup> atelier: 20 avril 2010

Date du 2<sup>e</sup> atelier: mi-juin 2010

Du 3<sup>e</sup> atelier: mi-septembre 2010

Conférence de l'ARE sur la politique de cohésion à Bruxelles : 7 décembre 2010

**Suivi en 2011:**

Présentation formelle des conclusions et des propositions aux institutions européennes en janvier/février 2011.

*Secrétariat de la Commission 1 de l'ARE, 21/01/2010*

